



BULLETIN D'INSCRIPTION

JUICQ – Vide-grenier du 7 juin 2026

(A compléter entièrement et lisiblement)

et **A RENVoyer AVANT LE JEUDI 4 JUIN 2026**

accompagné du règlement à :

Juicq Loisirs – 10 rue des vignes - Chez Fouché - 17770 JUICQ

RENSEIGNEMENTS EXPOSANT

Nom – Prénom

Adresse complète

Téléphone E-mail

Pièce d'identité (cocher la case correspondante + joindre copie)

Carte d'identité ☐

Permis de conduire ☐

Autre ☐

N°

Délivrée le Par

Professionnels N° RC

Nom ou raison sociale (prof.)

Nombre de linéaires souhaités m X 2€/ml = €

(Si véhicule ou remorque : 5ml minimum / Si véhicule ou remorque >égal 5 ml : métrage à la longueur du véhicule ou de la remorque)

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Pour les particuliers : ne vendre que des objets personnels et usagés et ne pas avoir participé à plus de deux manifestations de même nature en 2026.

Pour les commerçants : être soumis au régime de l'article L310.2 du code du commerce.

Fait à Signature :

Le

EXTRAIT RÉGLEMENT

1 Vente de boissons et de restauration sur place exclusivement réservée à l'organisateur.

2 Alimentation électrique et fourniture d'eau non assurées par l'organisateur.

3 Accueil des exposants de 6h00 à 8h00 devant la mairie (accès fléchés). Dès leur arrivée, les exposants s'installeront aux emplacements désignés par l'organisateur.

4 Validation de la demande de réservation par l'organisateur que si accompagnée de son règlement. Aucun droit de remboursement pour tout emplacement réservé et non occupé à 8h00 pour quelque raison que ce soit ou mauvaises conditions météorologiques ou annulation pour cause de force majeure.

5 Les animaux seront tenus en laisse et l'emplacement laissé dans un parfait état de propreté.

6 Les exposants sont seuls responsables des dommages qu'ils peuvent subir ou causer à autrui ou au domaine public et reconnaissent être à jour de leur assurance RC.

7 L'organisateur se réserve le droit d'expulser un exposant ne respectant pas le règlement.